info-action Palestine

Association France-Palestine Solidarité • Ain

N° 74 - mars 2026

Leïla et Francesca

Leïla Shahid a été une brillante porte-parole de la cause palestinienne. Elle a contribué à faire évoluer l'opinion publique en France vis-à-vis de la question de Palestine. Elle pensait que la diplomatie apporterait une solution. C'était sans compter sur les forces d'extrême droite qui n'ont rien à faire de la diplomatie et du droit international, s'arrogeant de droit de détruire un pays, de décider qui doit vivre sur un territoire, qui doit gouverner. Le temps des shérifs est revenu. Le brio, la culture et l'engagement de Leila ne les dérangeait pas. Ils pouvaient poursuivre leur politique du fait accompli.

Il en va différemment avec Francesca Albanese. Nommée en 2022 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, elle a publié depuis plusieurs rapports qui établissent la réalité de l'occupation israélienne et la qualifie juridiquement. Inattaquable sur le plan juridique, elle est mise en cause à titre personnel, accusée en particulier d'antisémitisme.
Elle s'en défend : *les critiques envers l'État d'Israël ne visent pas ce que l'État d'Israël est ni la religion qu'il professe, mais ce qu'il fait, en particulier au regard du droit international, qu'il viole, de manière grave, répétée et dans une impunité persistante. La question soulevée n'est pas d'ordre idéologique mais juridique.*

Elle dénonce la répression exercée à l'encontre de celles et ceux qui défendent le droit international, notamment en France. *On ne peut pas reconnaître la Palestine le lundi et chercher à museler ses défenseurs le reste de la semaine [...] Ce n'est qu'une question de temps : la justice frappera à la porte des auteurs de crimes à Gaza et de leurs complices [...] Israël n'est pas une anomalie dans l'ordre mondial ; il en est, à bien des égards, le miroir [...] La plupart des gouvernements occidentaux ne se confrontent pas à Israël, parce qu'en le faisant ils se remettraient en cause eux-mêmes*.
La France, soi-disant déclarée patrie des droits humains, se retrouve en première ligne de la complicité avec les violations du droit international. Pourtant, quelque chose a changé. Un mouvement est né qui réclame... Ce mouvement ne se laissera pas réduire au silence par des campagnes de diffamation. Il ne sera pas découragé par ses sanctions, ses répressions. Il grandit et se renforce à mesure que les mensonges et les distorsions qui cherchent à le disqualifier se révèlent.
Amplifions ce mouvement. Toutes et tous participons à la manifestation régionale à Lyon, le 28 mars 2026, dans le cadre d'une journée nationale du même type que celle du 29 novembre 2025 à Paris.

Claude BARDET

Toutes les parties en italique sont extraites d'un article de F. Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 - *Le Monde diplomatique* de mars 2026, intitulé *Anatomie d'une diffamation. Réponse à mes détracteurs.*

Sommaire

P 1 : **Édito**

International

P 2 : Reconnaissance de l'État de Palestine et exigence de l'ONU

P 3 : Soutenir l'initiative européenne pour l'accord entre l'UE et Israël soit suspendu - Dixit

Sur le terrain

P 4 et 5 : Cisjordanie : la marche forcée d'Israël vers l'annexion totale

P 6 et 7 : Gaza, le génocide continue, le projet néocolonial avance, l'autodétermination attendra

P 7: Les écoles chrétiennes de Jérusalem-Est dans le viseur des autorités annexionnistes

Nos actions

P 7 : 28 mars 2026 : soyons nombreux à Lyon

P 8 : Manifestation nationale à Paris le 29 novembre 2025 : impressions - Dixit

P 9 : Vers une nouvelle loi scélérate en France : la PPL Yadan

P 10 : PPL Dayan : alerte - Entrevue du 19 janvier 2026 avec le député Xavier Breton au sujet de la PPL Yadan

P 11 : La vraie question ?

P 12 : Un nouveau titre pour votre revue - Nouvelle action en terre bugiste - Des nouvelles d'Oyonnax... Et de Bellegarde

P 13 : Mobilisation à Bourg - Ziad Majed, notre invité à Bourg

P 14 et 15 : Al-Auja : les Bédouins ont dû partir - Élections municipales : sensibiliser les listes à la question palestinienne

Culture

P 16 : Poème - À lire

info-action Palestine

Association France-Palestine Solidarité

Imprimé par nos soins

Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4, allée des Brotteaux
CS 70270 - 01006 - BOURG-EN-BRESSE
afps.01@laposte.net

Directeur de la publication :
Claude Bardet
Comité de rédaction : Daniel Blatrix, Jacques Fontaine, Denis Page, Martine Pardo, Paul Polis, Gilbert Veyron

Reconnaissance de l'État de Palestine par la France et exigences de l'ONU

Dniel BLATRIX



Assemblée générale de l'ONU

La France, par la voix d'Emmanuel Macron, a reconnu l'État de Palestine à l'Assemblée générale de l'ONU, après des années de tergiversation, parce qu'il fallait que le moment soit utile, nous disait-il. Le Parlement français le demandait depuis décembre 2014. Donc une décision bien tardive, mais nous ne pouvons que nous en féliciter.

Ce doit être le début et non pas la fin d'un processus. La France est le 154e pays à reconnaître l'État de Palestine, mais ce n'est que symbolique car la Palestine n'est qu'un État-fiction, qui subit crimes contre l'humanité et génocide en mondiovision.

Complicité de haut vol

De l'avis de beaucoup d'analystes, cette reconnaissance n'a rien changé pour le peuple palestinien. L'agitation de Macron ne tendait-t-elle pas à détourner le regard de ce qui se déroulait à Gaza ? En résonnance, J-N Barrot a dit *La reconnaissance de la Palestine est un grand jour pour la paix*.

Le moment choisi, l'Assemblée générale de l'ONU, interroge alors que d'autres pays ont reconnu l'État de Palestine en 2024 ou plus récemment au printemps sans en faire une ligne de conduite politique. Mais que reste-t-il de la bande de Gaza à l'issue de ces reconnaissances ? Macron est conscient des ambiguïtés et évoque un devoir moral, ce d'autant qu'il s'est engagé à co-présider, avec l'Arabie Saoudite, une conférence pour une solution à deux États, reportée, et finalement réunie la veille de l'AG de l'ONU. La conférence a fait adopter par l'AG la déclaration de New-York, *réaffirmant l'engagement inébranlable […] en faveur de la solution à deux États* (sic).

En amont, le 12 septembre, en déplacement en Cisjordanie, Netanyahou avait déclaré *: il n'y aura pas d'État palestinien, cet endroit nous appartient*, pour dire toute sa volonté de paix.

Si, l'un des points de la déclaration de New-York évoque la nécessité de *mettre fin à l'occupation israélienne et parvenir à une paix juste et durable*, les mots cachent l'inaction.

En effet, en septembre 2024, l'ONU exigeait qu'Israël ait quitté les Territoires occupés au 18 octobre 2025 et engageait les États à adopter des mesures de sanctions contre Israël pour l'y contraindre. En fait, le long épisode de la reconnaissance de la Palestine a fonctionné comme un détournement de l'attention sur l'inaction voir la complicité de la France et de nombreux États avec l'État sioniste colonial. Qu'a fait Macron pour empêcher le risque de génocide tel que l'avait défini la Cour internationale de justice ?

Ainsi, tant que les armes continuent d'affluer et en l'absence de sanctions significatives, le massacre se poursuivra. Les pays qui n'auront pas activé les leviers à leur portée seront tenus pour responsables et complices, et la reconnaissance de l'État de Palestine restera une coquille vide soumise à la tutelle de l'occupant sioniste.

La France doit assumer ses obligations : la reconnaissance de l'État de Palestine doit être accompagnée de sanctions fortes, notamment la suspension de l'accord UE - Israël, y compris par des mesures unilatérales possibles.

Soutenir l'initiative européenne pour que l'accord entre l'UE et Israël soit suspendu

Martine PARDO



Devant les violations des droits de l'homme et des principes démocratiques d'Israël à Gaza et en Cisjordanie, et l'inaction européenne, une initiative citoyenne européenne a été lancée et enregistrée le 25 novembre 2025.

Pour qu'une initiative citoyenne européenne soit valable, elle doit recueillir au moins un million de signatures valides et obtenir les seuils minima dans au moins sept pays (8 pays ont dépassé le seuil minimal : Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas et Suède. Le tout jusqu'au 13 janvier 2027.

À ce jour (2 mars 2026) 509 410 signatures ont été enregistrées dont 225 169 pour la France.

Obligation d'agir

L'article 2 de l'accord d'association UE-Israël dispose que *les relations entre les parties, [...] se fondent sur le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, qui inspirent leurs politiques internes et internationales* et *qu'il s'agit d'un élément essentiel de l'accord*.

Aux termes du traité, l'UE a l'obligation d'agir, c'est-à-dire de condamner ou de sanctionner l'État d'Israël.

Plusieurs ordonnances ont été signées par la Cour Internationale de justice, dont celle du 26 janvier 2024, qui ordonne à l'État d'Israël *de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour prévenir le génocide à l'encontre des Palestiniens de Gaza*.

Or, malgré les preuves des multiples violations des droits de l'homme et du droit international apportées par la CIJ, aucune mesure concrète, telle que la suspension de l'accord, n'a été prise à ce jour par l'UE.

Il faut signer l'initiative citoyenne européenne

L'UE, premier partenaire d'Israël

Plus de 34 % des importations d'Israël proviennent de l'UE, et 28,8 % des exportations du pays sont destinées à l'UE, ce qui fait de cette dernière le premier partenaire commercial d'Israël soit 42,6 milliards d'euros en 2024.

En 2021, Israël a adhéré au principal programme de financement de l'UE pour la recherche et l'innovation : le programme *Horizon Europe*. Celui-ci qui compte, parmi ses bénéficiaires israéliens, 201 entreprises étroitement liées à l'armée israélienne.

Pour signer la pétition
https://eci.ec.europa.eu/055/public/#/screen/home

Dixit

Paroles prononcées par des acteurs ou des commentateurs du conflit israélo-palestinien

Transmettez vos idées à l'adresse de l'AFPS 01 ou par courriel à : jacques.m.fontaine@gmail.com

• *N'en laissez aucun vivant. Effacez leur souvenir. Chaque juif avec une arme doit sortir et les tuer. Si vous avez un voisin arabe, n'attendez pas, allez dans sa maison et tuez le.* Ezra Yachin, vétéran israélien du Léhi (milice sioniste d'extrême droite) ayant participé à 20 ans au massacre de Deir Yassin (9 avril 1948). Source : *Middle East Eye*, 15 octobre 2023.

• *La Judée, dit-on, était la Terre promise. Dieu dit à Abraham : Je vous donnerai tout ce pays depuis le fleuve d'Égypte jusqu'à l'Euphrate (Genèse, chap. 15). Hélas, mes amis ! Vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate et du Nil. On s'est moqué de vous.* Source : Voltaire, article Judée du dictionnaire philosophique, 1764. Cité par E. Ruben. *Jérusalem terrestre*, Ed. INCULTE, Paris, p 49.

Cisjordanie : La marche forcée d'Israël vers l'annexion totale

Denis Page

Les accords d'Oslo, signés en 1993 par Yitzhak Rabin et Yasser Arafat, avaient créé l'illusion d'une possible paix entre Israéliens et Palestiniens. Dans les trois décennies qui ont suivi, une dégradation constante avait mis à mal les espoirs qu'ils avaient suscités. D'un côté, l'absence de leadership après la mort de Arafat, les divisions et changements de stratégie, l'opposition entre Fatah et Hamas - soutenu de fait par Israël pour entretenir la division -, la perte de crédibilité et l'impopularité de l'Autorité palestinienne, dénigrée par le pouvoir colonial israélien et jouant un rôle de supplétif de ses forces de sécurité, avaient considérablement affaibli la cause palestinienne. Du côté israélien, les partisans du *Grand Israël*, violemment opposés à l'existence d'un État palestinien, avaient fini par museler toutes les voix qui défendaient la solution à deux États.

Le processus d'Oslo était *en état de mort cérébrale*. Mais il avait encore une existence légale, avec notamment les zones A, B et C. **Les mesures prises le 8 février par Israël signent la mort des accords d'Oslo** en instaurant des règles juridiques qui contredisent le droit instauré par ces accords. En augmentant considérablement le pouvoir israélien dans les zones A et B, elles font sauter les barrières - déjà bien poreuses - qui protégeaient les Palestiniens de Cisjordanie, notamment l'interdiction aux Israéliens d'acheter des terres en Cisjordanie. **C'est un boulevard ouvert à la colonisation totale.**

De fait ces mesures mettent **un vernis de légalité** - Israël a une notion très particulière du droit - **sur un processus déjà très avancé**. La marche identitaire juive suprémaciste, raciste et antidémocratique vers le *Grand Israël avançait masquée. Sûr de sa puissance, confiant dans le soutien des USA, ne craignant rien des déclarations lénifiantes de l'UE, Israël n'a plus besoin de masque.* Bezalel Smotrich assume *: Nous approfondissons nos racines dans toutes les régions de la terre d'Israël et enterrons l'idée d'un État palestinien.*

La réalité sur le terrain

Pour beaucoup d'Israéliens, pour les colons, pour le gouvernement israélien, l'objectif est clair : il s'agit d'annexer totalement la Cisjordanie. Il faut donc se débarrasser des Palestiniens qui habitent les villages, vivant surtout de l'agriculture, de la récolte des olives, et permettre l'installation de colons juifs à leur place. Il faut écraser toute résistance dans les villes et les camps de réfugiés. Il faut pousser au désespoir les habitants, les terroriser, pour qu'un maximum d'entre eux s'en aillent. Où ? Dans d'autres camps de réfugiés ? En exil dans un pays voisin ou éloigné ? Qu'importe, pourvu qu'ils ne soient plus là !

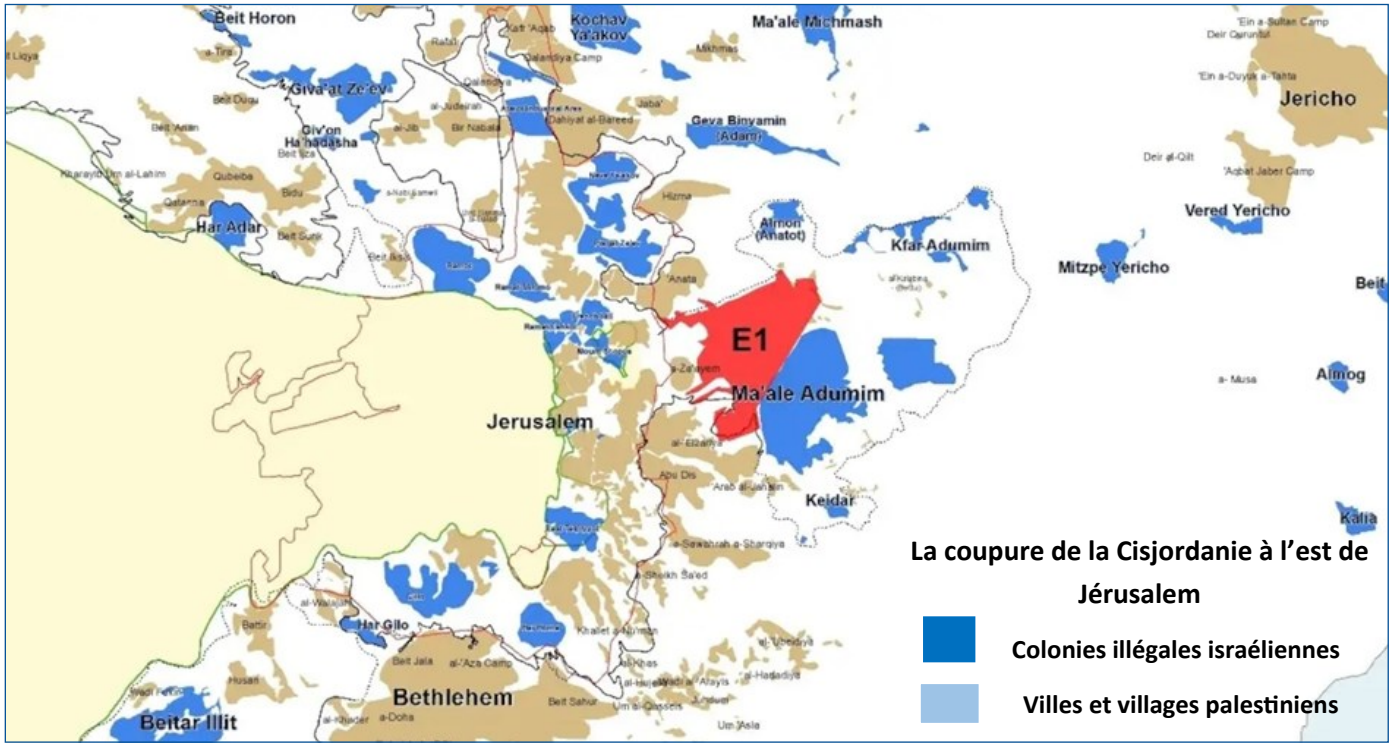

On va voir que pour arriver à leurs fins, les Israéliens utilisent un arsenal très large. Un arsenal dans lequel la violence, l'armée, sont omniprésentes.

Les colons soumettent les Palestiniens à un harcèlement permanent, des agressions, du tabassage au meurtre. Ils arrachent des arbres, procèdent à des attaques lors de la récolte des olives, à des destructions de matériel, brûlent ou abattent des bâtiments. À Jéricho, le 26 janvier, des colons israéliens ont poursuivi un bus scolaire, créant la panique parmi les enfants palestiniens. 1 200 habitants de Masafer Yatta se battent depuis des années contre l'expulsion de leurs villages ordonnée par les autorités. 64 sites de peuplement bédouins ont été vidés de force en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023, par exemple à Ras al-Auja ; ils sont victimes de harcèlement, de vols de moutons, par les *Jeunes des collines*, ultranationalistes, ultra-religieux, particulièrement violents. Et tout cela se fait avec la bénédiction de la justice, qui déclare généralement les plaintes irrecevables, et la protection de l'armée. Ainsi le 13 novembre 2025 à Dayr Istiya, une mosquée a été incendiée par des colons, l'armée n'a identifié aucun suspect.

Dans les camps de réfugiés, où se développe une résistance armée, la répression est féroce. Début 2025, ce sont plus de 40 000 personnes qui ont été déplacées des camps du nord de Cisjordanie. En dix mois, l'armée a détruit plus de 850 habitations. Le camp de Jenine a été presque entièrement vidé de ses habitants et rendu inaccessible, les enfants sont privés d'école, les journalistes y sont visés par les snipers. *Détruire le camp c'est détruire la mémoire du symbole de l'exode palestinien, de la preuve de son expulsion en 1948.*
Quant aux soldats, sous le moindre prétexte, jets de pierres, tirs de feux d'artifice, ils tirent à balles réelles, font des raids, des arrestations arbitraires. On compte plus d'un millier de morts en Cisjordanie depuis le 7 octobre 2023. A Hébron, pendant plusieurs jours fin janvier, l'armée a procédé à des raids, des arrestations, des perquisitions. Le 21 novembre 2025, deux jeunes de 16 et 18 ans ont été tués par l'armée à Koufr Aqab. Le 2 décembre 2025, deux jeunes de 17 et 18 ans ont été tués, l'un à Hébron, l'autre près de Ramallah, accusés d'avoir attaqué des soldats. Comment s'étonner que des adolescents s'engagent dans une lutte armée sans issue ou dans des actes désespérés ?

Si l'on fait vivre l'enfer aux Palestiniens, c'est le tapis rouge que l'on déroule pour peupler les colonies. En ce début d'année a été publié un appel d'offre pour 3 401 logements à construire, dans la colonie de Maalé Adoumim. Le lieu n'est pas choisi par hasard, dans la zone E1 (cf carte page 4)qui selon le projet gouvernemental doit diviser la Cisjordanie en deux, bloquant sur le terrain la possibilité d'un État Palestinien.

Le *soft power*

À côté de ces actions concrètes et brutales, qui de fait ont des conséquences à court terme, Israël n'oublie pas de préparer l'avenir. Le fait que des milliers d'enfants palestiniens soient privés d'école n'est pas un effet collatéral, il fait partie de la stratégie de *soft power, qui vise à l'effacement de la culture palestinienne.*
L'université de Birzeit est un haut lieu de la culture palestinienne : le 6 janvier, elle a fait l'objet d'une opération militaire au cours de laquelle une douzaine de personnes ont été blessées par des tirs à balles réelles. La raison : réprimer un rassemblement en solidarité avec les prisonniers, avec projection du film *La voix de Hind Rajab.*
Pendant ce temps, le ministre de l'éducation Yoav Kisch garantit le financement intégral, bus blindé compris (le *soft power* garde toujours un côté *hard power* !), des voyages scolaires israéliens sur des sites archéologiques en Cisjordanie. L'objectif numéro un n'est pas caché : *Créer un lien physique et spirituel avec les racines en Terre Sainte* (Yossi Dagan, chef du conseil régional des colonies de Cisjordanie).
Près du village de Sébastia se trouve un site archéologique, habité depuis l'âge de fer ; les premiers monarques du royaume d'Israël y avaient installé leur capitale Samarie, il a été occupé par des Grecs, des Romains, des Byzantins, des Croisés, des soldats de
Saladin, des Ottomans. Les vestiges se trouvent sur une colline voisine, l'Acropole, en zone C, sous contrôle total d'Israël, alors que le village est en zone B. Face aux colons pour lesquels ce site est constitutif de l'identité juive, et à l'armée qui sous couvert d'opérations de sécurité exige la fermeture des boutiques, l'économie du tourisme qui faisait vivre le village s'est effondrée.

Un projet suicidaire

Comment les Israéliens peuvent-ils ne pas comprendre qu'à côté de chaque maison détruite, de chaque jeune mutilé, de chaque père tué, de chaque mère blessée, il y a des enfants que la douleur et l'injustice remplissent de colère, de haine et d'esprit de vengeance ? De quels actes désespérés seront capables ces enfants traumatisés ? Même si des centaines de milliers de Palestiniens partent, il en restera plusieurs millions. L'État que veut construire Israël, piétinant les droits humains, ne peut être que hyper-militarisé, hyper-violent et hyper-répressif. Si le projet écrase le peuple palestinien, il ne peut faire que le malheur du peuple israélien condamné lui aussi à un état de guerre permanent.

À Gaza, le génocide continue, le projet néocolonial avance, l'autodétermination attendra

Jacques Fontaine

Depuis que le prétendu cessez-le-feu est entré en vigueur, en octobre 2025, l'armée israélienne l'a violé des centaines de fois. Chaque fois on dénombre de nouvelles victimes civiles : des femmes, des enfants, des vieillards ; le bilan s'élève à plus de 600 morts directs en cinq mois. Mais les Gazaoui-es continuent de mourir aussi des conséquences de la famine ou du manque de soins et de traitements. Certains jeunes enfants sont même morts de froid dans des abris de fortune trop peu protecteurs dans cette période hivernale.

Pour les habitant.es de Gaza, c'est la poursuite d'une guerre qui n'a jamais cessé. Tous les prétextes sont bons pour les Forces d'Occupation Israéliennes (FOI) qui n'hésitent pas à tirer, même sur des enfants quand ils s'approchent de la ligne jaune. Le constat est terrifiant : Israël se moque du cessez-le-feu. Et aucun pouvoir, aucune instance internationale, ne l'oblige à le respecter.

La ligne jaune installée par l'État sioniste sépare le minuscule territoire (160 km², soit 45 % de la superficie de la bande de Gaza) réservé aux plus de 2 millions de Gazaoui.es, des 200 km² qui restent sous contrôle israélien où les FOI continuent leur œuvre sadique de démolition des rares maisons et édifices publics restés encore debout : en deux mois, ce sont plus de 2 500 bâtiments (cf carte du New York Times) qui ont été rasés au prétexte - -évidemment non prouvé - qu'ils étaient piégés ou qu'ils servaient de débouché à un tunnel. *Ce n'est pas une destruction sélective. C'est une destruction totale.* a déclaré un ancien commandant militaire israélien qui a dirigé les forces à Gaza dans les années 1990. L'immense majorité de ses habitant-es vit dans des conditions indignes : ruines d'habitations en dur et surtout tentes inadaptées à la pluie et au froid hivernal. L'ouverture partielle et contrôlée par Israël du passage de Rafah à la frontière égyptienne n'aura qu'un impact très limité tant sont draconiennes les conditions de son utilisation.

En violation flagrante du droit international, Israël limite drastiquement l'arrivée de l'aide humanitaire et a interdit à l'UNRWA, l'agence de l'ONU chargée des réfugiés palestiniens, de poursuivre sa mission. Netanyahou veut aussi expulser 37 ONG comme Médecins sans Frontières ou Handicap International. Les prétextes sont toujours les mêmes : des liens supposés avec des terroristes, sans aucune preuve. En fait, par l'utilisation systémique de la violence, Israël cherche à pousser au départ « volontaire » les Gazaoui.es, Netanyahou n'ayant pas renoncé à son projet de déportation.

De son côté, Trump vient de lancer un « Conseil de la Paix » dont la mission principale serait la reconstruction de Gaza sans associer la population. Ce « Conseil » est en fait une volonté de remplacement des instances de l'ONU, au profit d'un plan impérialiste et colonial sous sa direction. Ce projet est une nouvelle atteinte au droit international dont Trump n'a que faire.

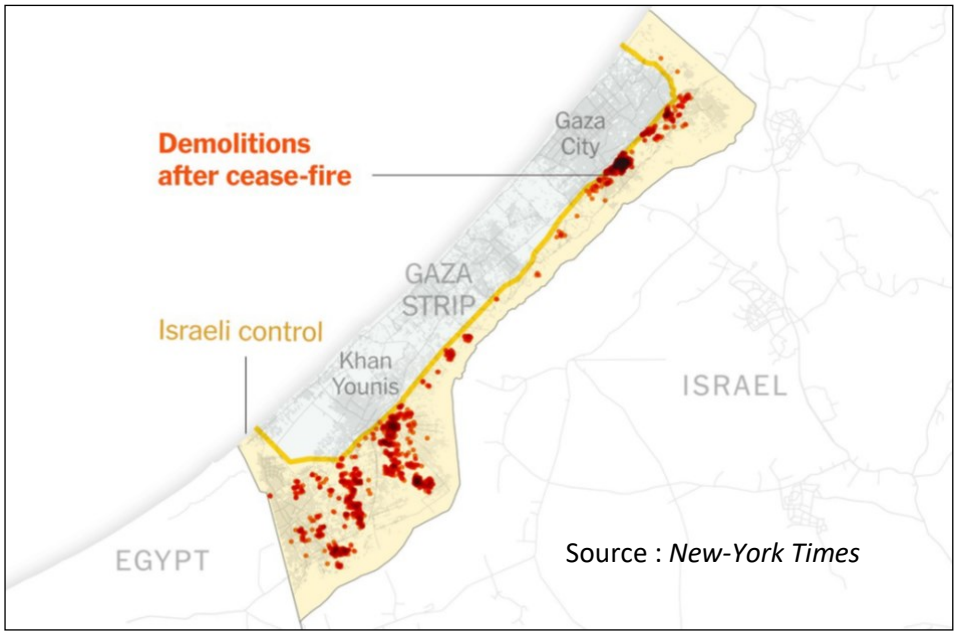

Source : *New-York Times*

Les Gazaoui.es demandent le respect absolu du cessez-le-feu et le retrait intégral des FOI de la totalité de leur territoire. Ils veulent aussi qu'une aide humanitaire conséquente puisse leur parvenir sans restriction aucune et que cesse définitivement le blocus inhumain imposé par l'État colonial sioniste depuis 17 ans. Leur droit à l'autodétermination doit enfin être reconnu et appliqué. C'est sur ces bases que nous continuerons à nous mobiliser.

Les écoles chrétiennes de Jérusalem-Est dans le viseur des autorités annexionnistes

Gilbert VEYRON

Le 10 janvier, la rentrée scolaire n'a pas pu se faire dans les 12 établissements scolaires chrétiens de Jérusalem-Est qui accueillent environ 10 000 élèves chrétiens et musulmans.

En effet, les enseignants se sont mis en grève suite au refus des autorités d'occupation de renouveler les permis de travail de 171 enseignants résidant en Cisjordanie.

Cette situation n'est que le dernier épisode des tracasseries permanentes que subissent ces écoles dont l'enseignement multiconfessionnel et pacifique dérange les autorités colonialistes qui veulent de plus imposer le programme scolaire israélien en négation de toute l'identité et des cultures arabes et palestiniennes.

Dès cet été, des permis de travail avaient été refusés alors que de nombreux salariés de ces institutions étaient mobilisés, hors période scolaire, pour des tâches annexes de maintenance. On y trouve aussi pêle-mêle le refus de délivrer le fameux sésame le samedi (jour du *Shabat*), et même celui de l'octroyer aux femmes célibataires… Toutes ces mesures s'inscrivent dans l'aggravation méthodique du nettoyage ethnique en cours dans les territoires occupés qui vise à accentuer la précarité des salariés et, au-delà, celle des établissements eux-mêmes.

Une semaine plus tard, les écoles ont pu rouvrir, fortes de promesses des autorités de faire machine arrière, face au tollé provoqué par cet épisode jusque dans les chancelleries occidentales et, bien évidemment, au Vatican.

Mais ce n'est qu'un répit. De nouvelles menaces se profilent en effet à l'horizon. Un projet de loi en discussion au parlement propose d'interdire l'accès à Jérusalem-Est aux enseignants diplômés des universités palestiniennes alors qu'ils représentent 60% de l'effectif.

L'escalade se poursuit dans un pays gouverné par des suprémacistes qui s'attaquent aussi désormais à l'existence même de communautés millénaires. Qui les arrêtera ?

Nos actions

28 mars 2026 : soyons nombreux à Lyon

Le bilan positif de la manifestation nationale du 29 novembre 2025 (voir page 8) a amené l'AFPS à proposer de renouveler l'expérience d'une manifestation nationale le samedi 28 mars 2026 – à proximité de la journée de la terre du 30 mars – cette fois déclinée en région.

Les mots d'ordre reste inchangés et seront les mêmes dans toute la France :

- Auto-détermination du peuple palestinien qui doit être l'acteur de son propre destin et droit au retour des réfugiés palestiniens
- Fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid
- Sanctions contre Israël
- Cessez-le-feu définitif et fin du génocide

Justice pour la Palestine-Stop génocide

Le Collectif Palestine 01 organise un car pour Lyon au prix de 15 €. Inscrivez-vous via afps01@laposte.net

Manifestation nationale à Paris du 29 Novembre 2025 : impressions

La manifestation unitaire pour la Palestine initiée par l'AFPS à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec la Palestine - appelée par plus de 80 organisations dans un cadre unitaire exemplaire - a été un franc succès. Elle regroupé près de 50 000 participant.es, ce qui en fait la plus importante manifestation de soutien au peuple palestinien en France depuis plus d'une dizaine d'années. Claude a demandé leurs impressions à deux adhérentes aindinoises de l'AFPS (NDLR).

À l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec la Palestine, l'AFPS a rassemblé plus de 80 organisations, de nombreuses associations, des syndicats et l'ensemble des partis de gauche. Cette belle unité, certes un peu tardive, faisait chaud au cœur même si le nombre de manifestants ne dépassait pas les 50 000. Les cortèges étaient moins massifs et ne peuvent être comparés aux énormes manifestations de La Haye, Londres ou Madrid ; en Italie plusieurs centaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Milan et de Rome sans compter les cortèges à Gênes, Trieste, la fermeture des écoles, des universités et le blocage des ports.

L.L.

Quand j'ai eu l'information qu'une méga-manifestation pour la Palestine serait organisée le 29 novembre par plusieurs collectifs de défense de la Palestine à Paris, j'ai eu la certitude qu'il fallait être présent place de la République ce jour-là. Dans le bus organisé par l'AFPS-69, je n'ai pas vu le temps passer tant nous avons discuté du sujet.

Effectivement, des manifestants venus de toute la France sont arrivés sur ce lieu tellement symbolique. C'était impressionnant, toute cette foule, tous ces drapeaux, ces keffiehs, cette ferveur pour une même cause. Toutes les associations s'étaient donné rendez-vous : AFPS, Urgence Palestine, UJFP, les Blouses blanches pour Gaza, etc.

Au début, nous avons essayé de nous retrouver pour marcher ensemble, mais la foule était tellement dense que chacun s'est laissé emporter par le mouvement et les cris des slogans.



Drapeau en main, j'ai pu échanger avec des personnes très différentes, mais toutes ralliées à un même combat : le droit des Palestiniens à vivre en paix, la dénonciation d'un génocide, de l'injustice, du silence des médias, etc. Les discours des différents intervenants, dont celui de Salah Hamouri, m'ont vraiment touchée. Nous étions entre nous, nous pouvions affirmer nos idées et parler de la Palestine librement, sans ce sentiment d'indifférence ou de condamnation que connaissent tous les militants.

Peu importe si les médias n'ont pas relayé le succès de cet événement. Ce qui compte, c'est ce que chaque manifestant a emporté avec lui, et que le peuple palestinien voie que nous restons mobilisés. Ce qui compte, c'est l'ESPOIR !

D.Z.

Dixit **Paroles prononcées par des acteurs ou des commentateurs du conflit israélo-palestinien**

Transmettez vos idées à l'adresse de l'AFPS 01 ou par courriel à : Jacques.m.fontaine@gmail.com

L'OCHA a réalisé le plus bel atlas qui soit des différentes interventions humaines en matière de découpage et de charcutage. Un drôle de répertoire des variétés de clôtures possibles et imaginables*. Source : Ruben E. *Jérusalem terrestre*, Ed. INCULTE, Paris, 2015, p33..

* OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs ou Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires. Créé en 1991, l'OCHA intervient suite aux crises et aux catastrophes dans des dizaines de pays. En Palestine, l'OCHA a réalisé des cartes très précises sur les conséquences de la colonisation sioniste.

Vers une nouvelle loi scélérate en France : la PPL[1] Yadan (ou PPL n° 575)

Jacques FONTAINE

L'Assemblée nationale comprend un certain nombre de députés sionistes (répartis dans différents partis politiques) qui sont, de fait, les porte-parole du gouvernement colonial israélien. Meyer Habib (élu député de la huitième circonscription[2] des Français établis hors de France de 2013 à 2024) en a été la figure de proue ; Caroline Yadan, élue en 2024, est sa digne successeure. La ligne politique de ces élus a toujours été la défense des intérêts israéliens, au détriment des intérêts français parfois. Cette position s'est manifestée clairement avec le dépôt par le député LREM Sylvain Maillard d'une proposition de résolution visant à élargir la définition de l'antisémitisme à l'antisionisme en 2019 par l'adoption de la définition de l'antisémitisme proposée par l'IHRA[3]. Après des débats âpres à l'Assemblée nationale, S. Maillard a dû retirer les 11 exemples annexés à la définition pour obtenir, en décembre 2019, le vote à une faible majorité, de sa résolution qui n'est pas contraignante.

La PPL Yadan, justifiée selon ses auteurs par *l'attaque terroriste du Hamas contre Israël du 7 octobre 2023, est la suite logique de la résolution Maillard, à la fois sur la forme (c'est une proposition de loi qui deviendra contraignante après son adoption et la publication des décrets d'application) et sur le fond (cf infra). Cette PPL a été signée au départ par une centaine de députés de droite (Républicains et Macronistes) et au moins deux députés PS, Jérôme Guedj et François Hollande (!). Elle a été déposée le 19 novembre 2024 à l'Assemblée nationale puis examinée en commission à la mi-janvier 2026 et aurait dû être débattue en plénière peu après : cela n'a pas été le cas et, à ce jour, la date de son passage devant l'Assemblée nationale n'est pas connue.* *(Voir page 10)*

La PPL Yadan vise *à lutter contre les formes renouvelées de l'antisémitisme. Cette notion de « nouvel antisémitisme » date des années 70, quand l'État israélien a réagi par la propagande pour redorer son image ternie par le traitement de la question palestinienne, des colonies et de l'apartheid. La PPL reprend l'idée que l'antisémitisme peut se manifester par des attaques à l'encontre de l'État d'Israël lorsqu'il est perçu comme une collectivité juive ; l'établissement de comparaisons entre la politique israélienne contemporaine et celle des Nazis sera passible d'un délit pénal.*

La PPL menace non seulement la liberté d'expression mais aussi la lutte contre l'antisémitisme elle-même en assignant tous les Français·es juif·ves au soutien de l'État d'Israël et à sa politique. L'article 4 vise à étendre le délit de contestation de la Shoah, en considérant que la *comparaison, l'analogie ou le rapprochement entre différents génocides contribue à banaliser ou à relativiser le judéocide nazi, menaçant ainsi les libertés académiques. La fameuse apologie du terrorisme, laissée à l'interprétation du juge, prévoit cinq ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende en cas de provocations indirectes à ce délit.* La PPL prévoit la création de nouveaux délits. Pour plus de précisions, voir l'analyse de la Plateforme française des organisations non gouvernementales: anlyse_ppl575.pdf

En réalité, cette PPL ne cherche qu'à protéger l'État d'Israël des mises en cause liées à ses violations gravissimes de toutes les règles du droit international et du droit humanitaire. Au nom de la lutte contre l'antisémitisme, elle tente de museler les contestations de l'État d'Israël et de sa politique génocidaire. C'est un bien mauvais service à rendre à la lutte contre l'antisémitisme.

Notes

[1] PPL : proposition parlementaire de loi, déposée par un ou des parlementaires ; à bien différencier des projets de loi déposés par le gouvernement.

[2] La huitième circonscription comprend Israël, la Palestine, la Turquie, Chypre, la Grèce, l'Italie et Malte. 149 000 Français sont inscrits sur les registres consulaires, dont 92 000 en Israël et en Palestine occupée, essentiellement des bi-nationaux, 38 000 en Italie et une vingtaine de milliers dans les autres pays.

[3] IHRA : International Holocaust Remembrance Alliance, ou Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste. C'est une organisation intergouvernementale fondée en 1998 qui a proposé en 2016 une « *définition opérationnelle de l'antisémitisme » qui comprend un bref texte général (« L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs qui peut se manifester par une haine à leur égard. Les manifestations rhétoriques et physiques de l'antisémitisme visent des individus juifs ou non et/ou leurs biens, des institutions communautaires et des lieux de culte ») accompagné de 11 exemples dont 7 concernent l'État d'Israël . Elle a été reconnue par 43 pays (situation en 2023). Cette loi a entraîné un certain nombre de débats, notamment parmi les spécialistes du judéocide nazi et la FIDH (Fédération internationale pour les droits humains) a exprimé des réserves concernant la définition de l'antisémitisme par l'IHRA, soulignant qu'elle était « politiquement utilisée pour assimiler critique d'Israël et haine antijuive, brouillant la distinction fondamentale entre analyse politique et racisme. »*

Voir aussi page 10

PPL Yadan : alerte

Jacques Fontaine

Nous venons d'apprendre que la PPL Yadan sera présentée à l'Assemblée nationale en avril au nom du Gouvernement. La PPL devient un projet de loi. Elle sera votée par toute l'extrême-droite, une partie de la droite et de la macronie, ainsi que par quelques élu.es du PS. Malgré les efforts faits par l'AFPS et d'autres (Plateforme des ONG, UJFP, LDH, Amnesty, CNCDH), cette loi liberticide risque de passer, aussi, nous vous demandons d'écrire et faire écrire massivement aux trois députés de l'Ain suivants :

- Xavier Breton (1e circonscription) : xavier.breton@assemblee-nationale.fr
- Romain Daubié (2e circonscription) : romain.daubie@assemblee-nationale.fr
- Olga Givernet (3e circonscription) ; Olga.givernet@assemblee-nationale.fr

Vous pouvez utiliser les informations de la page 9 pour argumenter votre démonstration.

Entrevue du 19 janvier 2026 avec le député Xavier Breton au sujet de la PPL Yadan

Claude Bardet, Jacques Fontaine

Délégation AFPS 01 : Claude Bardet, René Brendel, Jacques Fontaine

La réception fut cordiale, elle a durée une heure.
Dès le début de l'entrevue, X. Breton nous a dit qu'il n'avait encore pas eu le temps de lire la PPL 575, ni ses projets d'amendements. Il le fera avant le débat prévu le 26 janvier. Il n'avait pas lu le dossier que nous lui avions envoyé (avec en particulier l'analyse de la Plateforme des ONG sur la Palestine).
Il nous a rappelé, ce que nous savions, qu'il n'avait pas voté la résolution Maillard du 3 décembre 2019 sur la définition IHRA.

Nous avons développé plusieurs points de l'argumentaire de la PF contre la PPL Yadan :

- la superficialité de la PPL Yadan qui fonctionne le plus souvent par affirmations gratuites, sans aucune démonstration,
- le grave danger de l'assimilation de tous les Français juifs à la politique de l'État israélien, la proposition de loi relève plus de la défense de la politique de l'État d'Israël que de la protection des Français juifs.
- l'assimilation de l'antisionisme à l'antisémitisme, assimilation dont l'objectif non dit est de tenter d'interdire toute critique de l'État d'Israël,
- la non prise en compte des autres formes de racisme qui se développent aussi…
- l'utilisation d'un vocabulaire flou, non défini juridiquement au niveau national (provocations indirectes…) ou à l'international (terrorisme). Nous sommes aussi intervenus sur l'origine du sionisme, mauvaise réponse, selon nous, car réponse de type colonial, à l'antisémitisme dont sont victimes les populations juives en Europe à la fin du XIXe siècle (affaire Dreyfus n France, pogroms dans l'empire tsariste…)



(Photo AFPS 01)

Nous avons rappelé que la CNCDH[1] a demandé, par une lettre du 3 avril 2024, au garde des sceaux de retirer sa circulaire du 10 octobre 2023 traitant de l'apologie du terrorisme considérant que les faits incriminés relevaient d'une appréciation des faits et de leur mise en contexte.
Nous avons conclu sur les menaces que fait peser la PPL Yadan sur la liberté d'expression.

Dans sa réponse, X. Breton a insisté sur son attachement à la liberté d'expression qui sera, pour lui, un critère important dans sa prise de position sur la PPL Yadan.

L'entrevue s'est terminée par une information de X. Breton sur la longueur du cheminement législatif d'une PPL de son dépôt à son adoption définitive, ce qui peut prendre jusqu'à 18 mois.

[1] Commission nationale consultative des droits de l'homme.

La vraie question ?

Convaincu que le 7 octobre est la conséquence de 75 ans de domination coloniale, serait-ce aussi l'alibi qui justifie aux yeux du monde l'extermination d'un peuple ?

Intervention de Michel Brocard le 27 décembre 2025



Rassemblement à Bourg, le 27 décembre 2025

Une fois les otages libérés, Donald Trump, celui qui apporte la paix partout sur la terre, très fâché contre ces wokistes qui ne lui ont pas donné le prix Nobel qu'il mérite, retournera jouer au golf. Netanyahou ou ses successeurs pourraient bien trahir à nouveau et revenir finir le travail. Ils ont le soutien de tous les fachos du monde. Mais peut-être que cette fois le Hamas ne les aidera pas, ne les aidera plus ? Le feu a cessé et les Gazaouis remontent vers le nord avec leurs mômes dans les bras, au moins ceux qui leur restent.

En attendant, le monde des gens bien continue à se servir du 7 octobre pour justifier de Netanyahou le massacre des Palestiniens et la destruction de ce qui reste de la Palestine. Alors que le même monde et le monde tout court s'est tu et se tait encore des 75 ans de colonisation qui ont précisément conduit au 7 octobre, 75 ans de silence et de complicité des États dits occidentaux qui ont autorisé Israël à voler les terres et les biens, les sources et les champs d'oliviers avec, à chaque fois, des assassinats de paysans et de résistants. Les médias n'ont jamais rappelé au monde, ou si peu, que le 7 octobre était une conséquence des 75 ans de colonisation criminelle. Avec la complicité du monde qui a LAISSÉ FAIRE. Il pourrait nous être permis de penser que l'évènement déclencheur du 7 octobre pourrait être une stratégie imaginée depuis un certain temps par l'extrême droite israélienne. Lui constituer en quelque sorte un droit à la vengeance sans limite. Un prétexte pour justifier l'extermination totale et parfaire enfin l'appropriation rêvée de leur territoire. Faire table rase.

OUI, le monde a laissé faire les atrocités jusqu'à la destruction complète de la bande de Gaza. Pourquoi ce laissez-faire ? Pourquoi l'impuissance des États ? Pourquoi la timidité de l'ONU ?

Il y aurait lieu, me semble-t-il, mais c'est un peu tard, de tous nous interroger, sur l'évidente efficacité de l'internationale réactionnaire de « l'alliance » des extrêmes droites et des puissances financières.

Il y a dans notre pays, des signes qui ne trompent pas.

- Avons-nous entendu une seule fois le Rassemblement National condamner le massacre des Palestiniens ?

Avons-nous entendu une seule fois les médias du groupe Bolloré, de Arnaud, de Sterin, de Bettencourt, Meyers, Wertheimer… dénoncer les crimes de Netanyahou ? JAMAIS.

Par contre, nous avons entendu sur les ondes, le fils d'un ex-président de la république, « La paix en Palestine ? la condition est qu'il n'en reste plus un », voilà une vraie réaction d'extrême droite, française celle-là.

À vrai dire, ça n'a pas fait scandale ni dans la presse ni sur les ondes et on comprend pourquoi.

Chers camarades, « l'alliance » de ceux-ci avec ceux-là, a montré ce qu'il est advenu de la Palestine.

En France, la grande finance est extrême droitière, son alliance avec le RN est avérée. Ostensiblement proclamée pour les prochaines élections par le milliardaire Stérin. Les autres milliardaires ne sont pas en reste. Ils sont forts et ne se cachent plus. L'appropriation de journaux, de chaînes de radio, de télévision. Jusqu'au conditionnement de journalistes intervieweurs, triés sur le volet, bien sûr. On ajoute au système, la création et la diffusion au plus large, des éléments de langage appropriés selon que l'invité est à promouvoir ou à détruire. La méthode est au point, les questions sont formatées au point d'en virer au grotesque.

Fut un temps, où quelques citoyens français propageaient le slogan (entendu de mes oreilles d'enfant) *Plutôt Hitler que le Front Populaire*. 80 ans plus tard « plutôt Netanyahou qu'Yitzhak Rabin ».Dans les deux cas, on connaît le résultat.

Que nous réserve l'alliance milliardaires et droites extrêmes, dans les mois qui viennent ? Laisserons nous s'installer cette idéologie perverse dont le racisme et la ségrégation nous conduit inévitablement au fascisme et à la guerre. GAZA en est la preuve. URGENT mes amis de ne pas seulement dénoncer…

Un nouveau titre pour votre revue

La Rédaction

Depuis un an ou deux déjà, certains membres de la commission communication de l'AFPS 01 se posaient la question du titre de votre revue dans lequel le mot Palestine n'apparaissait pas. Et ceci, d'autant plus que nous envoyons notre revue à un nombre important de personnes qui ne sont pas adhérentes : sympathisants, institutions et associations, élus... Le CA de notre association a pris en compte cette demande et proposé à Martine de faire plusieurs ébauches de titre, l'une a été choisie et validée par le CA. Ainsi le titre de votre revue est désormais **info-action Palestine**.

Nouvelle action en terre bugiste

Collectif citoyen solidaire du peuple palestinien ***collectifpalestine-bugeysud@pm.me***

Le Collectif citoyen solidaire du peuple palestinien basé sur le territoire du Bugey Sud a proposé une nouvelle soirée, le 23 janvier, à Champagne-en-Valromey. Il a choisi en 1e partie de diffuser le film *Pour l'Honneur de Gaza* de Iyal Alasttal. Ce dernier a pu échanger de Paris avec la salle en visio. Rushdy, franco-palestinien vivant à Chambéry et président de l'AFPS Chambéry, a complété les propos du réalisateur. Pour ce dernier, comme dans Gaza stories, il veut montrer au monde entier qui sont les Palestiniens et particulièrement les Gazaouis. Ce documentaire donne la parole à 7 personnes qui vivent l'enfer du froid, de la faim, de la promiscuité, qui interrogent les puissants et qui en dépit de l'horreur de leur quotidien nourrissent l'espoir de rester sur leur terre, de poursuivre leurs projets interrompus le 7 octobre 2023.

Le public, entre 90 et 100 personnes, est resté tout au long de la soirée, et a applaudi par 3 fois Iyal Alasttal. Les échanges se sont poursuivis autour d'une délicieuse chorba végétarienne et un gâteau aux dattes concoctés par le Collectif de la Cantine.

Les bénéfices de la soirée sont reversés à Iyal Alastall pour le financement de son troisième documentaire *Le Dernier Survivant.*

Des nouvelles d'Oyonnax...

Anne BLECHA

Le groupe AFPS d'Oyonnax a continué à se rassembler devant la gare tous les 15 jours. Nous avons lu des textes, de la poésie et bu du thé pour nous réchauffer.

Nous étions plus ou moins nombreux, les liens qui nous lient après plus de deux ans d'action de soutien à la Palestine sont chaleureux et précieux.

En janvier le film bouleversant *La voix de Hind Rajab* est passé plusieurs soirs au cinéma Aragon. De nombreux jeunes étaient présents dans le public et Adel a improvisé un débat lors d'une des projections, avec l'accord du cinéma.

Le 6 février, projection du magnifique et très instructif film *Palestine 36*. Le débat qui a suivi a permis de libérer la parole et de rencontrer de nouvelles personnes susceptibles de rejoindre notre groupe.

Nous avons interpellé trois des quatre têtes de listes des municipales et nous avons été reçus par le Collectif de Gauche. La rencontre a été intéressante et nous attendons leur prochaine réponse.

...et de Bellegarde : élections municipales 2026

Natacha

L'AFPS de Bellegarde a envoyé une lettre suivie d'un questionnaire, pour interpeller les deux listes candidates aux élections sur leur engagement vis à vis de la Palestine.

Nous avons signé l'appel de BDS, invitant les collectivités à utiliser leurs compétences pour contribuer à faire respecter le droit international : ***Les maires et les équipes municipales disposent de leviers concrets*** *: résolutions, interpellations des autorités supérieures, soutien aux associations, financements éthiques, formation, éducation.*

Ne pas les utiliser n'est pas neutre. C'est un choix politique.

Nous souhaitons que la ville dans laquelle nous vivons promeuve la justice, la liberté et la paix pour tous les peuples.

Mobilisation à Bourg

Claude BARDET

J'ai envie de dire qu'il n'y a rien eu de spécial à Bourg depuis trois mois. Mais, rester mobilisé.es chaque semaine pour un rassemblement ou une manifestation c'est au contraire remarquable.

Nous sommes chaque fois au moins une soixantaine , souvent malgré le froid et la pluie ; avec toujours quelques nouvelles personnes qui se joignent à nous.

Nous voudrions varier nos formes de mobilisation ; ce n'est pas toujours facile. Lors du rassemblement du vendredi 2 janvier, le CCFD – Terre solidaire a présenté une série de photos réalisées par des journalistes de l'association palestinienne féminine Filastiniyat *Journalistes en ligne de mire.*

Temps fort de cette période : la conférence de Ziad Majed organisée par le Collectif Palestine 01 (voir ci-dessous)

Pour terminer je vous livre un témoignage personnel. J'ai participé début décembre à la Conférence nationale des groupes locaux de l'AFPS. Cette rencontre qui a lieu tous les trois ans, permet d'échanger entre groupes locaux sur nos actions et nos pratiques. C'était frappant de voir que les participant.es s'étaient beaucoup renouvelé.es. Plus du tiers des participant.es avaient adhéré à l'AFPS depuis moins de deux ans.

Non, la solidarité avec le peuple palestinien n'est pas morte !

Ziad Majed, notre invité à Bourg

Martine PARDO

Samedi 14 février, Ziad Majed était à Bourg l'invité du Collectif Palestine 01, pour une conférence tirée de son livre *Le Proche-Orient, miroir du monde. Comprendre le basculement en cours.*

Il vient d'arriver de Paris par le TGV de 16 h 08. Poignée de main, sourire chaleureux : Ziad Majed nous est déjà familier ! Nous calons le déroulement de la soirée. Il sait qu'il a trois quarts à une heure pour la conférence et autant pour les échanges avec le public... *Pas de problème* !

Il préfère rester debout *pour mieux établir le contact*. La salle est remplie, 130 personnes environ, mieux que ce que nous attendions en préparant cette soirée. Certes beaucoup de têtes connues, mais d'autres aussi. Des plus jeunes, c'est encourageant !

Tirés de son dernier ouvrage *Le Proche-Orient, miroir du monde. Comprendre le basculement en cours* (voir page 16) Ziad Majed reprend pour nous, les *huit moments fondateurs* de l'histoire de cette zone après l'éclatement de l'empire ottoman. Huit moments qu'il a choisis pour faire comprendre ces années de bouleversements, de guerres, de luttes sur la grande scène du Proche-Orient.

Parfaitement maîtrisé, l'exercice reste ardu et nécessite de savoir capter le public... Lui, use d'un récit dans lequel on perçoit le méditerranéen (Libanais en l'occurrence) porté par la tradition de conteur qui, alliée à son érudition, font de Ziad Majed un précieux pédagogue.

Un conseil : lire ou relire son livre pour mieux fixer la leçon !



oto AFPS 01)



Une salle bien remplie -photo AFPS 01

Al-Auja : les Bédouins ont dû partir

Claude BARDET

Al-Auja se trouve à une dizaine de kilomètres au nord de Jéricho (voir carte). Le centre du village se trouve en zone A. Le reste est en zone C, occupé par des bases militaires israéliennes et de grandes zones militaires interdites, mais aussi par des colonies installées entre le centre du village et la source. Des communautés bédouines étaient installées sur la zone de Ras Aïn-al-Auja (Aïn signifie source), certaines ayant fui le Néguev en 1947 – 1948.

Une source, située à 8 km à l'ouest du village, lui assurait une réputation agricole (production de bananes, citrons et légumes) et touristique. Après l'occupation de la Cisjordanie en 1967 par Israël, deux forages très profonds ont été forés par la société israélienne Mékorot. L'eau pompée a permis l'irrigation des colonies israéliennes installées à proximité. À côté des colonies, le forage de puits très profonds à proximité de la source d'Al-Auja, a provoqué une diminution du débit de la source puis son assèchement, ainsi que la destruction de centaines d'hectares de terres agricoles irriguées. L'assèchement de la source est une conséquence directe du contrôle exercé par l'État colonial israélien sur les eaux souterraines et les puits.

La source permettait d'irriguer la zone adjacente de Ras Aïn-al-Auja mais aussi d'alimenter le village par un canal bétonné. Depuis 1967 la source et les terrains environnants se trouvent séparés du village par des colonies, des bases militaires israéliennes et des zones militaires interdites. Le secteur de Ras Aïn-al-Auja est convoité depuis longtemps par Israël. Les Bédouins subissent en permanence des attaques de la part des colons et des FOI. Par exemple, les soldats de l'occupation sont entrés le 15 décembre 2022 dans le village, ont soudé l'unique canalisation qui alimentait en eau plus de 1 200 personnes et utilisé un bulldozer pour l'écraser.

Après octobre 2023, les agressions contre les Bédouins se sont multipliées comme dans toute la Cisjordanie. Ras Aïn-al-Auja a connu une hausse marquée des envahissements des colons au cours des deux dernières années. Ces envahissements rythmaient la vie quotidienne des Palestiniens depuis que des colons armés et masqués attaquaient leur village nuit après nuit, pillant les maisons, battant les habitants, volant des

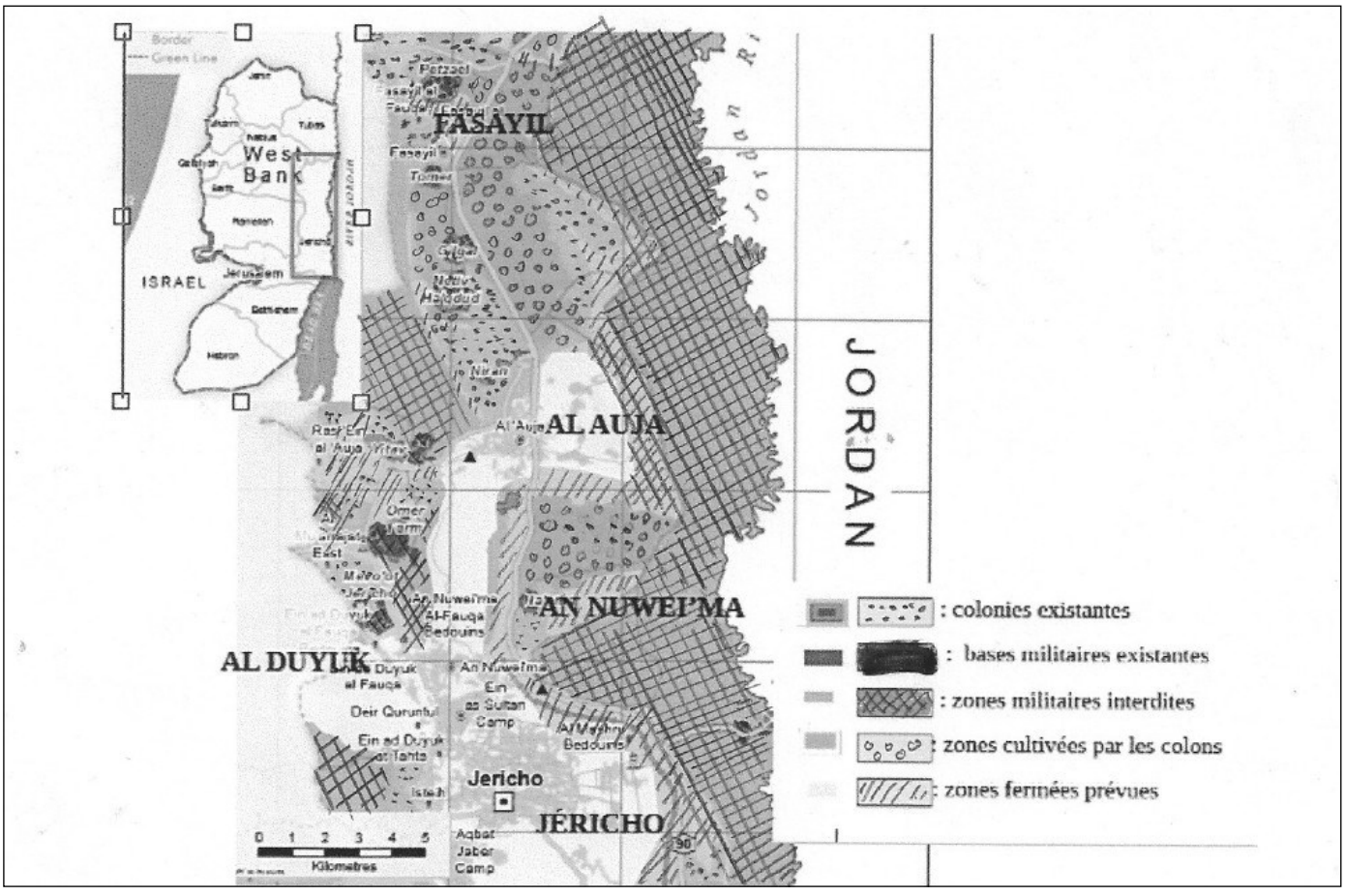

moutons et terrorisant les familles. Entre août 2024 et mai 2025, plus de 2 200 moutons ont été volés lors d'au moins cinq attaques. *L'autre jour, ils ont chassé nos enfants avec un tracteur et tenté de les écraser* , témoigne un habitant. *Sans l'intervention des militants étrangers, ils les auraien percutés*. Le village était protégé en permanence par des militants internationaux, en particulier des Israéliens anticoloniaux. Mais ça n'a pas suffi.



Un nouveau type d'agressions est apparu ces dernières années : les colons envoient des troupeaux de chèvres ou de moutons sur les pâturages palestiniens. La plupart des Bédouins sont des éleveurs, ce qui les rend particulièrement vulnérables à ces intrusions. Une stratégie que les organisations de surveillance des colonies appellent "colonialisme pastoral".

Ras Aïn-al-Auja était l'un des plus grands villages bédouins palestiniens de toute la Cisjordanie, avec 1 200 habitants. En décembre 2025, il ne restait que 800 personnes. Elles sont toutes parties à ce jour, contraintes de démonter leurs habitations et l'école. Elles se sont installées dans d'autres secteurs de la vallée du Jourdain et, pour certaines, au sud d'Hébron.

C'est une nouvelle Nakba, a déclaré un habitant de Ras Aïn-al-Auja. *Nous n'avons pas besoin d'aide humanitaire. Nous avons besoin que les gens se tiennent à nos côtés, qu'ils nous aident à nous défendre et à défendre notre terre.*

Jamal Jumaa, coordinateur de la campagne *Stop the Wall*, estime qu'il est important de ne pas considérer le transfert forcé des Palestiniens comme l'œuvre des seuls colons. *Il s'agit là de terrorisme d'État. Ces efforts sont officiellement soutenus par l'État occupant, qui utilise les colons pour mettre en œuvre ses plans.*

Dans une déclaration publiée le 28 janvier 2026, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a indiqué que la violence des colons était devenue l'un des principaux facteurs de déplacement forcé en Cisjordanie. Le HCDH a noté que les attaques récurrentes des colons, les intimidations, la destruction de biens et les restrictions d'accès à la terre, à l'eau et aux pâturages, souvent à proximité des avant-postes nouvellement établis, ont créé un environnement coercitif qui contraint les Bédouins palestiniens et les communautés pastorales à quitter leurs foyers et a souligné que l*e transfert forcé de Palestiniens dans les territoires occupés de Cisjordanie* est un crime de guerre et peut constituer un crime contre l'humanité.

Élections municipales : sensibiliser les listes à la question palestinienne

Jacques FONTAINE

L'AFPS 01 et le Collectif Palestine 01 ont décidé, en relation avec la Plateforme des ONG, BDS France et, naturellement, l'AFPS nationale, d'interpeller les listes candidates à la gestion des principales villes aindinoises sur la question palestinienne. Un questionnaire en 8 points a été établi par nos camarades bellegardiennes, précédé d'un texte d'analyse du contexte[1], c'est ce texte qui a été repris par l'AFPS et le Collectif Palestine 01 pour faire les interpellations des candidats (hors les candidatures d'extrême-droite).

Les listes de Bourg et de sa périphérie (Péronnas, Saint-Denis et Viriat) ont été interpellées par le Collectif Palestine 01, celles d'Oyonnax et Valserhône par les antennes locales de l'AFPS et les listes des autres villes dont nous avons les adresses ont été contactées par l'AFPS (Belley, Saint-Genis-Pouilly).

[1] Si vous êtes intéressé.es par cette démarche, vous pouvez demander le texte de l'interpellationà l'adresse : jacques.m.fontaine@gmail.com..

Mon grand-père était un terroriste

Mon grand-père était un terroriste
Il s'occupait de son champ,
Arrosait les roses de la cour,
Fumait des cigarettes avec ma grand-mère
Sur la plage jaune, étendu là
Comme un tapis de prière.

Mon grand-père était un terroriste
Il cueillait des oranges et des citrons,
Allait pêcher le matin avec les gars du village,
Et quand il menait son cheval pie
Chez le maréchal-ferrant,
Il chantait pour se donner du courage.

Mon grand-père était un terroriste
Il se préparait une tasse de thé au lait,
S'asseyant sur sa terre verdoyante, douce comme de la soie.

Mon grand-père était un terroriste
Il quitta sa maison, la laissant aux hôtes qui arrivaient,
Il posa de l'eau pure sur la table
Pour qu'ils ne meurent pas de soif après la conquête.

Mon grand-père était un terroriste
Il alla trouver refuge dans la ville la plus proche,
Aussi vide que le ciel triste,
Déserte comme un campement abandonné,
Obscure comme une nuit sans étoile.

Mon grand-père était un terroriste
Mon grand-père était un homme
Qui faisait vivre une famille de dix personnes.
Son seul luxe était d'avoir une tente,
Avec le drapeau bleu aux couleurs de l'ONU
Fixé tout en haut d'un piquet rouillé,
Sur une plage près d'un cimetière.



Mosab Abu Toha
poète palestinien

Ce que vous trouverez caché dans mon oreille

À Lire

Martine PARDO



Le Proche-Orient, miroir du monde. Comprendre le basculement en cours – Ziad Majed. La Découverte, 2025

Ziad Majed, que nous avons eu le plaisir d'accueillir le 14 février, (cf page 13) nous donne dans cet ouvrage, un outil pour comprendre ce qui se passe, ce qui est en train de se passer, dans cette région qui a été le berceau de notre civilisation. Une analyse qui facilite la compréhension du basculement en cours.

Depuis le début du XXe siècle à nos jours, l'auteur balaye l'histoire politique des pays de cette région, particulièrement dans les principaux foyers des transformations : Palestine, Liban, Syrie et plus largement la Jordanie, l'Egypte, l'Irak, le Koweit, l'Iran, l'Arabie saoudite et Israël. Sur fond de dépeçage de l'Empire ottoman par les Britanniques et les Français et de *logiques impériales, replis identitaires et héritages coloniaux*.

À travers l'examen de huit moments fondateurs [1] *[...], il retrace un siècle de luttes, d'ingérences et de reconfigurations [...].*

Une « *remise en ordre* » du puzzle particulièrement éclairante.

Ziad Majed, Franco-Libanais, est professeur à l'Université américaine à Paris où il dirige le programme des études sur le Moyen-Orient.

[1] *La fin de l'empire ottoman - La Nakba et la création d'Israël – La guerre d'octobre 1973 lancée par l'Egypte et la Syrie et le boom pétrolier - La révolution iranienne, le djihad islamique, la première Intifada – La guerre Irak-Koweit, la « Tempête du désert » et le processus de paix et les accords d'Oslo - Le 11 septembre 2001, la guerre contre le terrorisme et l'invasion de l'Irak – Les révolutions arabes et la guerre syrienne – Le 7 octobre 2023, son contexte et ses répercussions.*